



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 28 février 1957

Classe 71k

Maurice Favre, Villeret, est mentionné comme étant l'inventeur

BREVET PRINCIPAL

Fabrique d'horlogerie Minerva Sport S.A., Villeret (Berne)

Demande déposée : 8 décembre 1954, 19 h. — Brevet enregistré : 15 janvier 1957



Compteur de temps

La présente invention a pour objet un compteur de temps comprenant une aiguille de secondes et une aiguille de minutes disposées au centre du mouvement sur le mobile de

5 champ.

Ce compteur de temps est caractérisé par le fait que l'axe du mobile de grande moyenne, décentré, porte à frottement gras une première roue à fine denture commandant, par l'inter-

10 médiaire d'un renvoi, une deuxième roue à fine denture portant l'aiguille des minutes.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

15 La fig. 1 en est une vue en plan partielle, côté cadran, celui-ci étant enlevé.

La fig. 2 est une coupe suivant la ligne II-II de la fig. 1.

Le compteur de temps représenté est muni

20 d'un barillet 1 pivoté dans le pont de barillet 2 et dont la denture 3 engrène avec le pignon 4 du mobile de grande moyenne 4, 5 dont l'axe 6 porte à frottement gras une première roue à denture fine 7 solidaire d'un cœur 8 de mise

25 à zéro. Le mobile de grande moyenne 4, 5 décentré tourne d'un tour en trente ou en soixante minutes, suivant le calibre ; son axe est situé dans un plan diamétral du mouvement passant par l'axe de la tige de remontoir, non figuré.

30 La première roue à denture fine 7 com-

mande, par l'intermédiaire d'un renvoi 9, une deuxième roue à denture fine 10 portant, au moyen d'un canon 11, l'aiguille 12 du compteur des minutes. Le mobile de grande moyenne

4, 5 commande le mobile de petite moyenne

35 14-15 qui engrène avec un pignon 16 du mobile de champ 16-17 commandant à son tour une roue d'échappement 18 dont l'axe 19 est pivoté dans la platine 20 et dans le pont d'échappement 21. Les axes des mobiles 4-5

40 de grande moyenne, 14-15 de petite moyenne et 16-17 de champ sont pivotés dans la platine 20 et dans le pont de barillet 2.

L'axe 22 du mobile de champ 16-17 est placé au centre du mouvement.

L'aiguille de secondes 23 du compteur de temps est solidaire d'un canon long 24 monté à frottement gras à l'intérieur du canon 11 de l'aiguille 12 des minutes. La mise à zéro de l'aiguille des secondes 23 s'effectue par l'inter-

50 médiaire d'un cœur 25 fait d'une pièce avec le canon long 24.

On n'a pas représenté sur le dessin les marteaux de mise à zéro qui agissent l'un sur le cœur 8 de rappel du compteur des minutes

55 12 et l'autre sur le cœur 24 de mise à zéro de l'aiguille des secondes 23. L'arrêt simultané des deux aiguilles 12 et 23 est effectué, de préférence, au moyen d'un frein de balancier, non représenté, qui arrête tout le mouvement d'hor-

60 logerie.

REVENDICATION :

Compteur de temps, comprenant une aiguille de secondes et une aiguille de minutes disposées au centre du mouvement sur le mobile de champ, caractérisé par le fait que l'axe du mobile de grande moyenne, décentré, porte à frottement gras une première roue à fine denture commandant, par l'intermédiaire d'un renvoi, une deuxième roue à fine denture portant l'aiguille des minutes.

SOUS-REVENDICATIONS :

1. Compteur selon la revendication, caractérisé par le fait que la première roue à den-

ture fine porte une came de mise à zéro de l'aiguille des minutes, tandis que l'aiguille des secondes porte directement sa came de mise à zéro.

2. Compteur selon la revendication, caractérisé par le fait que le mobile de grande moyenne fait un tour en trente minutes.

3. Compteur selon la revendication, caractérisé par le fait que le mobile de grande moyenne fait un tour en soixante minutes.

Fabrique d'horlogerie
Minerva Sport S. A.

Mandataire : A. Bugnion, Genève

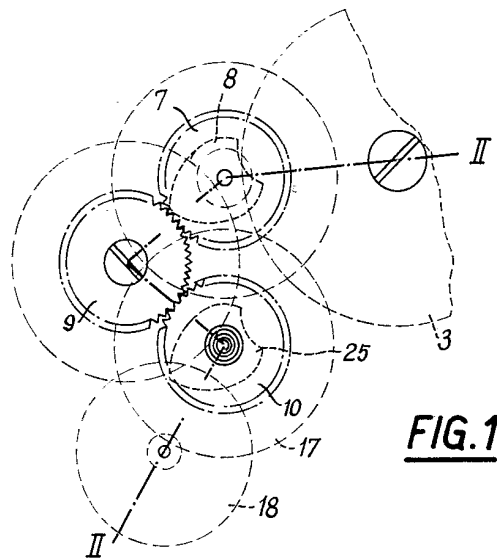


FIG. 1

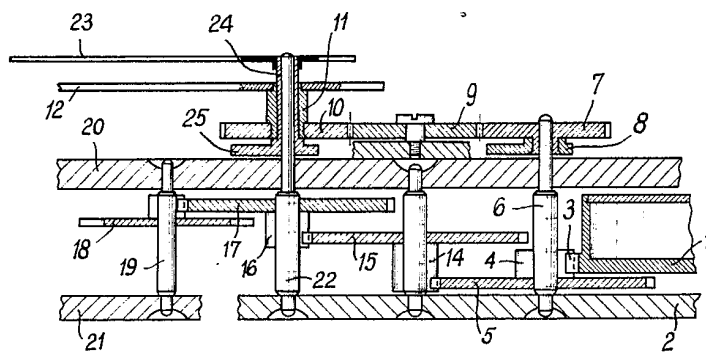


FIG. 2